

# DÉSERTS MÉDICAUX

## SUSCITER L'ENVIE

À mesure que les “déserts médicaux” progressent, **régions et départements deviennent particulièrement imaginatifs pour concevoir des solutions** qui – outre les dispositifs conventionnels mis en place par l’avenant n°3 – faciliteront l’installation de professionnels de santé sur leur territoire. Aperçu. PAR SOPHIE CONRAD

**P**our Emanuele Monderna, “Paris, ce n’était qu’une étape. J’y ai passé deux années en tout et, au bout d’un an, j’avais déjà décidé de partir et commencé à réfléchir à un nouveau projet d’installation.

Mon objectif était de comprendre la mentalité des Français et, pour cela, il fallait passer par Paris”, explique ce kinésithérapeute d’origine italienne. Il cherche d’abord dans les Alpes du Sud, et découvre Briançon, Montgenèvre...

En octobre 2012, il se rend au salon Proemploi (**lire encadré p.18**), à Paris. Alors qu’il se dirige spontanément vers les exposants de cette région, son regard est attiré par le stand de la Dordogne, qui recherche activement des kinésithérapeutes : “Je m’y suis arrêté, j’ai discuté longuement et découvert beaucoup de choses. Ils m’ont parlé de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) qui avait ouvert ses portes à Eymet. Je leur ai laissé mon CV”

Son coup de foudre pour la Dordogne sera immédiat, une visite au mois de janvier suivant suffira à le convaincre. “J’étais à la recherche de deux choses : la proximité avec la nature, parce que j’ai besoin de me régénérer régulièrement, et une forme de pluriculturalisme”, explique ce féru de médecine chinoise, d’huiles essentielles et autres “médecines douces” auxquelles il se forme progressivement. Parallèlement, les interlocuteurs locaux qu’il avait rencontrés au salon Proemploi gardent le contact : “Ils m’ont déchargé de toutes les corvées. On peut dire qu’ils m’ont servi mon installation sur un plateau !” Pendant ce temps, les Alpes du Sud ne donnent pas signe de vie : “j’ai découvert qu’il n’y avait là que des zones surdotées”, s’amuse-t-il.

Dernier acte de son installation en Dordogne, le 4 mai 2013 : il passe une journée au Forum de l’exercice que Ka a organisé à Paris en avril dernier. “J’ai participé à tous les ateliers et ça m’a énormément aidé”, se souvient Emanuele Monderna, qui insiste : “Un projet solide, c’est la condition *sine qua non*. C’est le gage de votre sérieux, vis-à-vis des banques notamment : j’ai dû emprunter 60 000 euros pour m’installer et acheter du matériel pour le cabinet et, sans un projet élaboré et précis, aucune ne m’aurait rien prêté !”



© Jean-Pierre Girest/Kine actualité

Préparant son départ en Dordogne, Emanuele Monderna (à droite) s’entretient avec Cédric Saille (au milieu), juriste de l’Agakam, et Cyrille Pernot (de dos), délégué général de la FFMKR, lors du Forum de l’exercice organisé par Ka le 6 avril dernier.

## Le contrat incitatif pour les kinés

### Pour qui ?

- Les MK libéraux conventionnés exerçant en groupe, qu'ils soient liés par un contrat de collaboration libérale, par un contrat de société civile professionnelle ou de société d'exercice libérale, par un contrat d'assistant collaborateur ou par tout autre contrat de société validé par l'Ordre des MK ;
- Les MK exerçant à titre individuel et recourant à un MK remplaçant ;
- Dans une zone "très sous-dotée" ou "sous-dotée" ;
- Ou justifiant d'une activité réalisée au deux tiers auprès des patients résidant dans les zones très sous-dotées et sous-dotées ;

### Le MK s'engage à :

- Réaliser deux tiers de son activité auprès de patients résidant dans les zones très sous-dotées ou sous-dotées ;
- Atteindre le taux minimal de télétransmission fixé par la convention (70 %) pour percevoir l'aide à la télétransmission ;
- Informer la caisse par le biais d'une fiche évaluative de l'état d'avancement de l'option.

### Quelles contreparties ?

- L'assurance maladie participe à l'équipement de son cabinet, dans la limite de 3 000 € par an pendant trois ans ;
- Elle prend en charge ses cotisations sociales dues au titre des allocations familiales.

### Comment ça marche ?

- L'adhésion à ce contrat est individuelle. Par conséquent, chaque MK d'un cabinet de groupe doit accomplir les démarches d'adhésion à titre personnel ;
- Le MK formalise son adhésion auprès de la CPAM de son lieu d'exercice, via un formulaire spécifique envoyé par courrier avec accusé de réception ;
- Il joint à l'acte d'adhésion une copie du contrat de groupe.

Source : Avenant n°3 à la convention des masseurs-kinésithérapeutes et [www.soignerenperigord.fr](http://www.soignerenperigord.fr)

## Douceur de vivre

C'est avec beaucoup de plaisir qu'il a pris ses marques à Eymet, un village de 2 500 habitants au cœur du Périgord Pourpre, à une vingtaine de kilomètres de Bergerac. L'aménagement de son cabinet au sein de la MSP étant en retard de plusieurs mois (c'est la seule difficulté qu'il a rencontrée au cours de son déménagement), la mairie lui loue un cabinet "dans un cadre incroyable, entre une église du 18<sup>e</sup> siècle et un château". Il dispose de "1 000 m<sup>2</sup> de terrain, trois pièces de soins, une salle d'attente et toutes les commodités". Autour de lui, il y a "beaucoup d'Anglais, et aussi des Italiens, immigrés dans la région après la Seconde Guerre mondiale" : c'est tout à fait le multiculturalisme qu'il cherchait. "Je dîne souvent chez des gens et j'ai l'impression que personne n'est vraiment originaire du coin !"

S'il ne connaît pas encore tous les professionnels de santé du territoire, il estime avoir été "très bien accueilli", notamment par ceux de la maison de santé : quatre médecins, six infirmières et un podologue – "le top !", selon lui. "Les médecins se sont rendus disponibles pour que je leur présente mon projet de soins en milieu rural, et nous avons beaucoup échangé, ce qui fut très constructif."

### "Un accompagnement en réseau"

L'une des clés de la réussite de son installation, c'est "un accompagnement du professionnel de santé en réseau", résume Nelly Perraud-Dausse, interlocutrice privilégiée des libéraux de santé à la CPAM de Périgueux : "L'animateur de pays était présent à Provemploi, suite à une décision conjointe de deux pays de Dordogne,

financée par l'Europe dans le cadre du Réseau départemental d'accueil. La CPAM est membre de ce réseau qui réunit les quatre pays de Dordogne (Périgord Vert, Grand Bergeracois, Périgord Noir et Isle en Périgord), les organismes conseils à la création/reprise (chambres consulaires, Périgord Développement...), les services publics à l'emploi (Pôle Emploi, Maisons de l'emploi, Espaces Économie Emploi), les communautés de communes et communautés d'agglomération, dans le but d'inciter de nouveaux actifs, tous secteurs confondus, à s'installer en Périgord."

"De retour du salon, François Queval, qui y représentait le grand Bergeracois et avait échangé avec Emanuele Monderna, a aiguillé ce dernier vers moi pour le suivi de son installation", poursuit-elle : réalisation d'études de patientèle (gratuites), mise en relation avec le conseil départemental de l'Ordre, avec l'ARS et tous les services de la CPAM. Le maire d'Eymet a présenté le kinésithérapeute à ses confrères de la commune et, puisqu'il le savait intéressé par le sport, il l'a mis en contact avec le golf des Vigiers. Le Réseau départemental d'accueil aide également les professionnels à trouver un logement, un travail pour leur conjoint(e), une école pour leurs enfants...

Parallèlement, la CPAM de Dordogne a créé un site dédié à l'accompagnement des professionnels de santé, [www.soignerenperigord.fr](http://www.soignerenperigord.fr). Très complet, il détaille les dispositifs mis en place pour guider ces derniers, propose différents contacts (un référent du Réseau départemental d'accueil, un médecin du Bergeracois...), une "bourse aux opportunités" (jolies photos de la région à l'appui), une plaquette détaillée

Le Réseau  
départemental  
d'accueil aide  
également les  
professionnels  
à trouver  
un logement,  
un travail pour  
leur conjoint(e),  
une école pour  
leurs enfants...

**Nous privilégions les offres d'installation en groupe parce que nous avons le sentiment que c'est ce que souhaite la jeune génération**

intitulée "Exercer en Dordogne", des dossiers spécifiques par profession, la liste précises des zones sous-dotées et très sous-dotées dans lesquelles les professionnels peuvent bénéficier d'aides financières, etc.

## Un impératif de santé publique

Ce n'est pas un hasard si le département consacre autant d'efforts à l'accueil des professionnels de santé : "Nous rencontrons de sérieuses difficultés d'accès aux soins", ajoute Laetitia Larrat, responsable du service de l'offre de soins à la CPAM de Dordogne. C'est le troisième département le plus vaste de France, le deuxième en matière de vieillissement (30 % des habitants ont plus de 60 ans), ce qui a un fort impact sur l'exercice des professionnels de santé. "La population augmente de 4 % par an, la demande de soins aussi. Or ce sont des pathologies lourdes, les patients ont des difficultés de locomotion donc il faut faire beaucoup de domiciles...", énumère-t-elle. À ce jour, "nous avons suffisamment d'infirmières mais nous manquons cruellement de médecins (généralistes et spécialistes), de dentistes et – dans une moindre mesure – de kinésithérapeutes." La Dordogne compte 256 kinésithérapeutes, dont 31 % âgés de 55 ans ou plus. Leur population a augmenté de 10 % en cinq ans (42 ont signé un contrat incitatif – **lire encadré p.17** – parmi lesquels Emanuele Monderna) mais

20 % d'entre eux partiront à la retraite d'ici 2016, et 36 % d'ici 2019. La densité (5,8 MK pour 10 000 habitants) reste insuffisante, notamment "dans le nord et le sud-ouest du département", précise Laetitia Larrat. "Pour les médecins, c'est pire : la moitié partira en retraite d'ici 2021."

Pour y remédier, "nous privilégions les offres d'installation en groupe parce que nous avons le sentiment que c'est ce que souhaite la jeune génération", explique François Queval, chargé de projet à l'Association du pays du Grand Bergeracois. "Cela leur permet d'échanger sur les patients, de ne pas se sentir isolés, de partager les responsabilités." Il n'existe pas de statistiques, mais environ sept sur dix seraient tentés par ce mode d'exercice, selon Laetitia Larrat. De fil en aiguille, une vingtaine de maisons de santé se sont ouvertes ou sont en projet dans le département, sans compter les cabinets de groupe pluridisciplinaires. "Mais si quelqu'un veut s'installer en individuel, nous pouvons l'aider également !", précise-t-il. "Un nombre croissant de professionnels cherche une solution mixte, alors nous les mettons en rapport avec les établissements de santé qui ont des postes à pourvoir."

## Des salons dédiés

La Dordogne participait depuis 2007 à un salon à Limoges, "Projet en campagne", et a

### LE SALON PROEMPLOI

## Des pistes pour changer de vie

**Antoine Colson, directeur du salon :** "Le salon Proemploi compte environ 150 exposants. Ce sont essentiellement des collectivités territoriales : villes, communautés de communes, région, ainsi que des chambres de commerce, etc. Et ce ne sont pas que des territoires ruraux, il y a également des villes, moyennes ou grandes. Pour cette édition, nous attendons la Dordogne, les Alpes du Nord, le Limousin, l'Aveyron, Cahors, Royan, Châteauroux, la Haute-Marne, la Gironde, l'Allier, Le Havre, Nantes, le Rhône... Toute la France sera représentée. Il nous est plus difficile d'attirer les départements d'Outre-mer, pour des raisons évidentes de budget.

Certains territoires se mobilisent pour tous types de professionnels, mais une majorité est actuellement à la recherche de professionnels de santé. Le salon existe depuis six ans, et cette tendance augmente chaque année. Depuis quelques temps, les collectivités territoriales ont donc mis en place un certain nombre de dispositifs pour les attirer et les aider à s'installer chez eux : accueil et suivi personnalisés, création de maisons de santé pluridisciplinaires... Cette démarche est assez récente.

De notre côté, nous avons mis sur pied un programme de conférences-ateliers dédiés aux professionnels de santé, en collaboration avec des partenaires tels que la Macsf, la BNP, CMV Médiforce... Des professionnels déjà implantés en province viendront témoigner de leur expérience. Il y aura aussi une conférence sur les différents modes d'exercice.

Pour les collectivités territoriales, l'installation en libéral est la formule la plus souple (c'est plus facile d'y consacrer des moyens) et, en général, la plus recherchée des professionnels.

À ce jour, 8 000 visiteurs se sont pré-inscrits, dont 160 professionnels de santé. Mais d'expérience, nous savons que beaucoup s'inscriront au dernier moment !"

### Rens. et inscriptions :

15 octobre de 10h à 20h

Salon Proemploi - À l'Espace Champerret à Paris

[www.proemploi.fr](http://www.proemploi.fr)

Entrée gratuite



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

6 DÉCEMBRE 2013

Kinéactualité

## 2<sup>e</sup> Forum de l'exercice

Kinéactualité organise le 6 décembre à Paris son 2<sup>e</sup> Forum de l'exercice. Réussir son installation, transmettre son cabinet, optimiser ses revenus, développer ses compétences avec le DPC... De nombreuses conférences-ateliers seront proposées, ainsi que des interventions sur les contrats Madelin, l'informatique ou encore la gestion des conflits ou d'une éventuelle plainte.

**Rens. et inscriptions :** [conference@kineactu.com](mailto:conference@kineactu.com)  
ou 01 44 83 46 10 et sur [www.kineactu.com](http://www.kineactu.com)

découvert Provememploi en 2011. Le 15 octobre prochain, elle y proposera un atelier spécifique pour les professionnels de santé, réunissant tous les interlocuteurs susceptibles d'accompagner leur installation dans le département. Tous sont "très présents pendant la période qui précède l'installation (cela peut durer six ou douze mois), jusqu'au jour J, et restent disponibles après si besoin", insiste François Queval. Ils sont "d'autant plus attentifs qu'un professionnel satisfait est susceptible d'en parler autour de lui et d'attirer un confrère, un membre de sa famille..."

C'est beaucoup d'efforts mais il semblerait que cela en vaille la peine : en 2012, parmi les 250 personnes passées sur le stand de la Dordogne, il y avait quatre professionnels de santé, dont Emanuele Monderna, qui s'est installé un an plus tard. Et comme Provememploi a beaucoup communiqué envers les professionnels de santé cette année, "on espère que ça va monter en puissance".

Avec la CPAM, "nous faisons également la promotion du territoire auprès des étudiants en médecine de Bordeaux, des écoles d'infirmières..." Difficile de savoir précisément si cela se traduira par des installations, mais "il faut tenter le coup", selon Laetitia Larrat. "Les attirer pour un remplacement, c'est déjà une étape. Cela leur permet de découvrir la région, donc c'est une piste que nous allons creuser."

Évidemment, la Dordogne n'est pas la seule à mettre en place des solutions innovantes pour attirer les libéraux de santé. La Seine-et-Marne organisait, le 12 septembre à Melun, la deuxième édition de sa "journée découverte" dédiée à ces professionnels. Elle y présentait une soixantaine de projets de santé émanant des collectivités territoriales ou d'initiatives privées. Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'ARS a créé un guide d'installation pour les professionnels de santé, mis en ligne sur son site Internet. Liste non exhaustive ! ■